



Aco de Roman

Gîtes et maison d'hôtes en Haute Provence

Muriel LEROUX - Jean-Philippe BARBUT

Aco de Roman

04200 Entrepierres - Mézien

04 92 61 19 21 - info@acoderoman.com

Règlement d'accès à la piscine des gîtes Aco de Roman

Toute personne n'acceptant pas ce règlement, ne pourra pas accéder à la piscine

Afin de garantir le maximum de sécurité pour tous, de rendre votre séjour agréable et de maintenir la piscine et son environnement en bon état, nous vous demandons de vous conformer à ce règlement et à vous engagez à respecter les consignes de sécurité et d'hygiène dans l'intérêt de tous.

Il est à prendre en compte que la piscine est non surveillée.

- ✂ La piscine est strictement réservée aux résidents des gîtes
- ✂ La piscine est ouverte de 9h à 20h.
- ✂ Tous les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés par un parent. Ils ne doivent en aucun cas se retrouver seuls.
- ✂ Les bébés seront obligatoirement équipés de couches spéciales
- ✂ Les jeux bruyants, les jets dangereux (pierres, batons...etc) sont interdits autour et dans la piscine.
- ✂ Tout utilisateur de la piscine doit faire état d'une assurance responsabilité civile défense et recours

En cas de manquements répétés aux prescriptions ci-dessus, nous nous réservons le droit d'interdire l'accès à la piscine sans dédommagement quel qu'il soit.

Nom et Prénom :

Adresse :

Date de séjour :

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »